Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Calais-du-Désert - Tome III

Saint-Calais-du-Désert, c^{on} de *Couptrain* (3 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (35 kil. N.-E.) ; à 65 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia Sancti Karilepphi de Curia Dode (Cart. de Saint-Vincent, ch. 576). — *Presbiter de Curia Dode,* v. 1 100 (Ibid., ch. 526). — *Saint Kallès,* 1308 (Chart. de Saint-Ursin). — *Saint Kaalés au Désert,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Parrochia de Sancto Kaleis de Deserto,* 1418 (Mém. des Antiq. de Normandie, t. XV, p. 277). — *Saint Kallès au Désert,* 1421 (Tit. de la fab. de N.-D. de Mayenne). — *Ville ou bourg de Saint Kalès,* 1448 (Arch. nat., JJ. 179, f. 106). — *Le prieuré de Saint Calais de Cordouen,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Prioratus S. Karilephi de Courtduen,* XVI^{e} s. (Pouillé). — *Saint Calès de Cordouen,* 1567 (Ins. éccl.).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens métamorphiques. » D.-P. Œ.

Territoire montueux, traversé dans son canton N., de l'E. à l'O., par la Mayenne qui y reçoit plusieurs affluents notables ; bourg assez central, sur un point culminant (237 m.), dominant de 80 m. la vallée de la Mayenne. Le grand chemin d'Alençon à Domfront passait au moulin de la Chauvière, avec auberge, et à celui de Cordouin, 1518, 1650, 1706. On mentionne aussi le pont de Mayne, dans un ravin profond, à la jonction de la Mayenne et de la Doucelle, reconstruit en 1842, et dont les piles en maçonnerie existent. « La paroisse, écrit-on en 1789, est partagée par la rivière de Mayenne et n'a de communication que par plusieurs planches en bois que les grandes eaux ont en quelque façon détruites. » Aujourd'hui, routes pour Prez-en-Pail (6 kil. S.-E.) ; Saint-Samson (6.700 m. S.-E.) ; Couptrain (3 kil. O.) ; la Pallu (4.500 m. N.-O.) ; Lignières-la-Doucelle (8.500 m. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1813 par M. Coustillas, 1.720 hect. — « Les trois quarts de la paroisse, écrit Miroménil (1696), sont en terres à seigle, avoyne, sarazin ; l'autre quart en landes et brières ; 20 métairies, 50 bordages. »

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 49, de 1619 à 1629 ; — 46, de 1700 à 1710. — 286 feux en 1696 ; — 1.150 hab. en 1726 ; — de 700 à 800 communiants en 1778 ; — 800 hab., dont 200 pauvres, en 1789, chiffre évidemment faux ; — 1.415 hab. en 1803 ; — 1.430 hab. en 1821 ; — 1.540 hab. en 1831 ; — 1.600 hab. en 1841 ; — 1.567 hab. en 1851 ; — 1.467 hab. en 1861 ; — 1.380 hab. en 1871 ; — 1.181 hab. en 1881 ; — 982 hab. en 1891 ; — 931 hab. en 1900, dont 78 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 52 villages, fermes, closeries ou écarts. En dépendent : le Frêne, 78 hab. ; la Huttière, 67 hab. ; le Bois, 45 hab. ; la Boissière, 41 hab. ; la Blandinière, 39 hab. ; Haudre, 36 hab. ; le Fay, 35 hab. ; la Frette, 34 hab. ; le Buisson, 33 hab. ; Courbenu, 32 hab. ; le Pissot, 30 hab. ; la Revellière, 28 hab. ; la Hardonnière, 25 hab. ; la Poterie, 24 hab. ; la Tranchardière, 23 hab. ; Maubourget, 23 hab.

Bureau de poste et *perception* de Couptrain.

Assemblée

Assemblée. — On mentionne des droits de prévôté sur le marché dans l'acte de donation de l'église à Saint-Vincent en 1098, et une foire ou assemblée en 1448. — Aujourd'hui, 1er dimanche de juillet.

Industrie

Papeterie aux XVIIe et XVIIIe s. « Il y a, dit Davelu, un moulin à papier et deux à foulons. »

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Passais et du doyenné de Javron ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne et du grenier à sel de Villaines ; — du district de Villaines et du canton de Lignières en 1790 ; — de la Mission de Javron en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de N.-D. de Mayenne et du doyenné de Couptrain. — Vicariat fondé par ordonnance du 27 juillet 1818.

L'*église* paroissiale et priorale comprenait, à l'origine, une seule nef, large de 6 m. 30, et avait, quand le chœur eut été reconstruit au XIVe s., une longueur totale de 27 m., sans chapelle. Vers 1620, on bâtit au midi un bas côté aussi large que la nef principale, de 20 m. de longueur, où étaient les autels de la Vierge, de Saint-Martin et de Saint-Michel. Trois arcades à plein cintre et en granit ouvraient sur le chœur et la nef. Les autels étaient en bois ; celui du chœur, de bon travail, avait été exécuté en 1728 par L. Malet, d'Alençon, avec statues de saint Calais et de saint Julien. On mentionne aussi la statue de sainte Barbe qui est conservée, celles de saint Martin et de saint Thuribe, 1624. Le curé Roussel fit faire la sacristie en 1681. Le clocher, élevé au milieu de la nef, était soutenu dans l'église sur des poutres et un plancher disgracieux. Des cloches y furent montées le 8 février 1644 par deux fondeurs d'Avranches et de Magny ; le 14 juin 1764 ; en 1777 par Simon Michel, et le 7 octobre 1783 ; et aussi une horloge, qui coûta 72 ℔, en 1739. Jean Guymard et Étienne Guilloux, curés, donnèrent deux calices qui existent encore. Mais l'objet le plus artistique est un reliquaire (0,90 sur 0,50) contenant des ossements de saint Clément, martyr, donné en 1687 par Charles de Herbelin de la Revellière. Le reliquaire est en laque incrustée de fines appliques en argent et en cuivre doré, y compris l'écusson du donateur, auquel la relique avait été donnée par Me Jacques Pierre, docteur en théologie, chanoine de Sainte-Croix de Parthenay.

« Il n'y a point de bénéfices, écrit le doyen en 1778, mais beaucoup de fondations, » entre autres deux ordinaires de messes, fondés en 1624 et 1641 par Jean et Pierre Poisson.

Une nouvelle église en style du XIIIe s., de 36 m. de longueur, commencée en 1874 sur plans de M. Leclerc, a été bénite le 27 décembre 1877 et consacrée le 13 septembre 1881 après la construction de la tour et de la flèche.

Cure à la présentation de l'abbé de Saint-Vincent du Mans. Le temporel environnant le presbytère, estimé d'un revenu de 1.200 ℔ en 1789, fut racheté par le curé, en 1791, pour 8.000 ℔ et légué par lui à ses successeurs.

Curés : *Foucher,* prêtre de Saint-Calais, avait reçu, sa vie durant, la terre du Bignon d'Hervé de Doucelle, avant 1098. — Guillaume *Leroux,* cité dans l'acte de fondation de 1098, qualifié ancien prêtre de Saint-Calais dans une charte passée à Chartres vers 1100. — Jean de *Bures,* 1421. — Richard *Garde* démissionne, 1563. — Pierre *Moulard,* neveu du précédent, 12 septembre 1563, rétrocède le mois suivant. — Richard *Garde,* 11 novembre 1563, † 1567. — Jacques *Gibon,* maître ès arts en l'Université de Paris, 11 avril 1567, maintenu contre Robert Milles, gradué, résigne au mois de mai. — François *Chassevent,* de Colombiers, bachelier en décret, 7 mai 1567, signe le certificat de catholicité, 1577. — Mathurin *Corbin* se démet, 1581. — Julien *Hucheloup,* 12 novembre 1581,

résigne, 1610, † 1614. — Michel *Guymard,* de Saint-Calais, 8 juillet 1610, maintenu contre Jean Chemin et Jean Languille, de Saint-Aignan-de-Couptrain, démissionne, 1642 ; inhumé, le 20 novembre 1654, dans la chapelle neuve qu'il avait fait bâtir. — Jean *Guymard,* 27 décembre 1640, enterré dans le chœur de l'église le 1er janvier 1653. — Nicolas *Desportes,* curé de Paimbœuf (diocèse de Rouen), 3 juin 1653, permute, 1667. — Étienne *Chapelle,* du diocèse de Séez, curé de Heudreville (diocèse d'Évreux), aumônier du roi et chapelain de la reine, 6 janvier 1667, démissionne, 1676, † 1677. — Jean *Roussel,* du diocèse de Séez, 31 mai 1676, maintenu contre François de Herbelin, † 1699, âgé de cinquante-trois ans. — Raoul *Leplat,* curé de Chenay (Sarthe), 1er juillet 1699, † 1710. — Étienne-Louis *Deschelles,* demeurant à Beaumont-la-Chartre, 19 septembre 1710, résigne, 1721. — François *Horeau,* principal du collège de Villaines-la-Juhel, 18 juillet 1721, † le 18 mai 1742. — René-Jean *Foucher,* demeurant à Lignières, 26 mai 1742, résigne « tant pour son âge que pour ses infirmités », 1754. — Julien-Jacques *Letoré,* vicaire à Saint-Calais, 5 août 1754, inhumé, le 31 octobre 1773, âgé de quarante-huit ans. — René *Rocher,* vicaire à Saint-Aubin-du-Coudray, pourvu le 5 mars 1774, au refus de Jean-Baptiste Courte, maître ès arts, « prêtre peu zélé, aimant à boire, dit-on, ayant souvent des mots grossiers à la bouche » (note de l'évêché en 1778), résigne le 6 août 1788 et prête en 1791 le serment schismatique au presbytère, où il est retenu par ses infirmités ; † le 17 mai 1792, âgé de soixante-dix-sept ans. — Étienne *Guilloux,*vicaire à Saint-Calais, sa paroisse natale, installé le 3 février 1789, « a une conduite et des mœurs irréprochables, prêche tous les dimanches pendant l'Avent et le Carême et souvent dans l'année, avec méthode et solidité, fait de bons catéchismes, est charitable envers les pauvres et les malades et a de la prudence » (Reg. de l'évêché). Le curé de Saint-Calais n'en prêta pas moins le serment schismatique le 20 février 1791, ce qui lui permit de rester dans la paroisse jusqu'à la Terreur, époque à laquelle il renonça à ses fonctions, sans vouloir livrer ses lettres de prêtrise. Après une rétractation publique au Mans, le 15 avril 1795, il revint exercer le ministère dans la contrée, prêta le serment de *haine,* à Lignières, le 1er vendémiaire an VI (22 septembre 1797), fut arrêté le 16 pluviôse (4 février 1798) « comme soufflant partout le feu du fanatisme » par Charles Durocher, lieutenant de gendarmerie, et conduit en prison à Laval, puis à Évron, avec les prêtres vieux et infirmes. En 1800, M. Guilloux reprit ses fonctions à Saint-Calais, y fut maintenu, 1803, et mourut en 1817, âgé de soixante-douze ans. A l'encontre de son curé, Pierre Ribourt, vicaire, prêta un serment catholique et dut quitter la paroisse. Trois prêtres rétractés exerçant le ministère à Saint-Calais sont dénoncés le 9 novembre 1796.

Joseph Souty, ex-cordelier de Séez, reçoit une pension en 1792 et prête tous les serments qu'on veut.

Après le Concordat : François-Étienne *Guilloux,* 1817, † 1855. — François *Lenormand,* bienfaiteur de la paroisse, 1855, † 1870. — Amable *Babin,* 1870, † 1878. — Auguste *Labâte,* 1878-1883. — Julien *Mars,* 1883.

Le *presbytère,* « assez ordinaire », dit Davelu, n'a pas changé depuis.

Cimetière contigu à l'église, transféré, 1859, au S. du bourg, sur le chemin de la Martinière.

Le *prieuré,* qu'édifièrent les religieux de Saint-Vincent du Mans par suite de la concession de Guillaume de Doucelle, était voisin de l'église avec porte donnant sur le chœur. *Vauterius,* prieur de Saint-Vincent, vint avec les moines *Bigotus* et *Gislebertus* en prendre possession vers 1092. Dès l'origine, un prêtre desservait la paroisse. La maison priorale, qu'on reconstruisit au XVIIe s. pour le fermier, existe encore. Les principaux bienfaiteurs furent les seigneurs de la Motte-Fouqué, qui donnèrent la dîme de Saint-Patrice-du-Désert. Le temporel a été vendu natt, le 21 février 1791, pour 26.000 ℔.

Prieurs : Étienne *Cochon* achète un demi-quartier de vigne à Vernie, 1316. — Jacques *Lyoust,* 1498. — Robert *Prieur,* démissionnaire, 1568. — Pierre *Bouvard,* d'Alençon, religieux de Saint-Vincent, 28 janvier 1568. — Jean de *Melun,* 1584. — Guillaume *Deslais,* † 1626. — Robert *Vétillard,* 3 novembre 1626. — Louis *Bourie,* religieux de

Beaulieu près Loches, 1720, † 1731. — Jacques-Marie *Ladvocat,* demeurant à Saint-Vincent, 4 juin 1731, à l'abbaye de Saint-Maur (Angers), 1750, à Saint-Florent de Saumur, 1751, à l'abbaye de Bourgueil, 1751, † 1762. — Guillaume-Pierre *Duperray,* 2 avril 1762, résigne à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 1764. — Jean-Baptiste *Morenne,* religieux à l'abbaye bénédictine de Caen, 13 octobre 1764, à l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval, diocèse de Chartres, 1786.

Écoles

Écoles. — Un petit collège, dont l'existence est attestée par le nombre des écoliers mentionnés aux registres, fonctionnait depuis 1618. René Lyoust quitta l'école de Saint-Calais en 1787 pour devenir vicaire de Saint-Samson. Le colonel Savary, soldat de fortune, qui fit les guerres de l'Empire, devait son instruction aux petites écoles de Saint-Calais, sa paroisse natale. — Marie Normand, décédée à l'âge de soixante-dix ans, en 1747 ; Marie Meunier, citée de 1769 à 1774, et Barbe Bron, de 1778 à 1794, étaient sœurs d'école, probablement de la congrégation de la Chapelle-au-Riboul. — Aujourd'hui, école laïque pour les garçons ; école tenue par les sœurs d'Évron depuis 1861, pour les filles, dans un bel établissement construit par la commune et doté par M. Lenormand, curé, d'une somme de 10.000 fr.

Établissements de charité

La « charité des pauvres » faisait une aumône considérable le vendredi saint (1648) et avait un procureur (1780). En 1789, les habitants souhaitent que les biens du prieuré soient consacrés aux hôpitaux et à l'entretien des maîtres et maîtresses d'école. — *Bureau de charité* créé en 1847, sans aucun revenu fixe.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie fit toujours partie de la châtellenie de Resné. La famille de Doucelle, qui eut des possessions dans le Haut-Maine, semble avoir eu son premier point d'attache à Saint-Calais. Guillaume de Doucelle, qui demande en 1098 que les religieux de Saint-Vincent placent des pierres tumulaires sur les tombes de ses père et mère, de Robert, son frère, et de Guillaume, son parent, habitait peut-être alors le châtelier de Cordouin, en Saint-Calais.

Notes historiques

Localités de noms relativement anciens : Cordouin, Courbenu, Haudre, Maubourget, la Mézière, les Fontenelles, la Touraille, Harondeau, Ridereau, la Masnelle, le Châtelier, la Frette, le Fay. — Le 24 octobre 1098, Guillaume de Doucelle, fils d'Hervé, donna à Ranulf, abbé de Saint-Vincent, en présence de toute la paroisse, l'église de Saint-Calais que possédait héréditairement sa famille depuis plusieurs générations, y compris les dîmes, le presbytère, les droits de sépulture et tous les autres revenus, la terre attribuée à l'autel, le lieu du Bignon, les terres qu'avaient possédées les prêtres Foucher et Guillaume, et un pré joignant l'église. Il permit aux religieux de construire une chapelle et une maison dans son château, ne réservant sur les sujets des moines que la prévôté du marché. Il concéda également le droit de pêche et de chasse, la dîme de son four.

Le roi d'Angleterre donna des lettres de sauvegarde à la paroisse en 1418. Le 25 avril 1434, les habitants prennent un congé pour un mois des Anglais. Ils sont pillés par la garnison anglaise de Fresnay aux mois d'octobre 1442, de juillet et d'octobre 1443, d'août et de septembre 1444. Le bourg avait vers ce temps (1448) des barrières, qui servaient peut-être de protection contre les bandes.

Le lundi de la Pentecôte (27 mai) 1624, « six-vingts deux pèlerins » partirent pour le Mont-Saint-Michel sous la

conduite du vicaire, Guillaume Brochard, « chantant les louanges du Seigneur tant allant que revenant. » Au retour, le mercredi soir, ils chantèrent un *Te Deum* à l'église. En trois ans, quatre décès de centenaires : Jean Lyoust, de la Hardonnière, 29 octobre 1620 ; Christophe Boudier, du Bois, 7 novembre 1620 ; Guillaume Savary, de Maubourget, 23 août 1623 ; Philippe Fouret, du même village, le 4 octobre suivant. — Disette en 1694. « Il descendit du pays d'amont, écrit le curé, plus de 20.000 pauvres qui mouroient de faim. » — 1707, hiver désastreux, « les laquais du grand roi mandioient à Versailles, dit encore le curé, et Madame de Maintenon mangeoit du pain bis. »

Le cahier de 1789, rédigé par quelque avocat de Couptrain, signé de dix-neuf noms (Jean Beaumont, greffier), déclame contre les impôts, contre les 60.000 fainéants employés à la gabelle. La paroisse s'en remet« à la bonté du monarque, digne héritier du trône d'Henri IV, » et aux États généraux. — 29 septembre 1793, quinze personnes sont arrêtées et emmenées à Lassay « pour manquement au service divin », et le 25 novembre les vases sacrés et une cloche sont conduits à Lassay. — Le 9 avril 1794, pillage et dévastation de l'église par les Jacobins du district, qui reviennent à la décade suivante brûler les débris. — Protestation du maire et de cinq officiers municipaux.

Municipalité constituée en 1789.

Maires

Maires : Louis-Augustin de *Herbelin de la Revellière,* démissionnaire le 18 septembre 1790. — Étienne *Guilloux,* curé, nommé le 3 octobre 1790. — Jean *Beaumont,* élu le 21 novembre 1790. — Jean *Juliard,* 13 février 1791. — Jacques *Barbé,* 16 décembre 1792, signe son dernier acte le 8 fructidor an III. — Pierre *Grégoire,* 21 brumaire an IV, 20 nivôse an V. — René-François *Bouessière,* 28 vendémiaire an IX, 20 juin 1808. — François *Quentin,* 1808, † 1812. — Louis-Augustin de *Herbelin de la Revellière* 1812, † 1819. — Julien *Beauvais,* 1819-1846. — Jean *Fouret,* 1846-1855. — Hyacinthe *Beauvais,* 1855-1860. — Pierre *Ledonné,* 1860, † 1869. — Hippolyte *Barbier,* adjoint, faisant les fonctions de maire, 1869-1870. — Marcel *Lefèvre,* président de la commission municipale, 18 octobre 1870, maire, 1871-1874. — Julien *Lecoq,* 1874-1880. — Michel *Julliard,* 1880.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1614. — Quelques tit. à la fab. — H. Sauvage, Notice mss. — *Revue du Maine,* t. XIX, p. 205. — Arch. de la M., B. 2.027, 2.041. — Arch. de la S., B. 375, 680, 799, 1.074. — *Lib. alb.,* t. I, p. 66. — M. Mars, curé, notes mss.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *le Châtelier, Cordouin, Courbenu, la Revellière.*